

Fratricide à Essassa

Anaik Ntoutoume Mba mortellement poignardé par son cadet

Styve Claudel ONDO
MINKO
Libreville/Gabon

Après son acte, le présumé meurtrier a pris la poudre d'escampette. Il se serait actuellement réfugié chez son père à Nzeng-Ayong. Lequel rendrait la tâche difficile aux enquêteurs de la brigade gendarmerie de Nkoltang, désireux de procéder à l'interpellation du mis en cause.



Le jeune Anaik Ntoutoume Mba de son vivant.



Le coup de poignard lui a été donné à la terrasse du domicile familial d'Essassa.

UN terrible drame vient de s'abattre sur une famille à Essassa, dans le deuxième arrondissement de la commune de Ntoundou, le chef-lieu du département du Komo-Mondah. Le dimanche 29 janvier dernier, Anaik Ntoutoume Mba, un jeune Gabonais de 18 ans, est passé de vie à trépas, au cours d'une dispute avec son cadet, Y. N. M., âgé de 16 ans. Ce dernier aurait proprement poignardé son frère. Transporté de toute

urgence à l'Hôpital d'instruction des armées, Ntoutoume Mba, ancien élève en classe de quatrième au lycée public de Bikélé a rendu l'âme aux urgences. Mais que s'est-il passé pour que Y. N. M. envoie ainsi son aîné ad patres ? De source familiale, dimanche est d'ordinaire jour de culte pour Anaik Ntoutoume Mba, qui s'apprête donc à se rendre à l'église. Sauf qu'il commet le "péché", ce jour-là, de

porter la chemise de son cadet, sans l'autorisation préalable de ce dernier. Noir de colère, Y. N. M. demande instamment à son frangin de lui restituer son vêtement. Le ton employé par le plaignant n'a pas l'heur de plaire à Anaik Ntoutoume Mba, qui, du haut de son statut d'aîné, aurait à son tour apporté une sévère réplique à Y.N.M. Tant et si bien que les deux frères en viennent finale-

ment aux mains. Mais le grand frère prend le dessus et inflige une sévère correction à son cadet, qu'il considère à ce moment précis comme un gânement. Décidé à laver cet affront, Y. N. M. se rend dans la cuisine, en revient armé d'un couteau, qu'il enfonce au cou de son aîné, qui se trouve sur la terrasse. Anaik Ntoutoume Mba s'effondre. Il est environ 14 heures. La victime est éva-

cuée dare-dare à l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba de Melen. Mais il est trop tard lorsqu'elle arrive au service des urgences. Le blessé a énormément perdu de sang en chemin. Il s'éteint donc devant le personnel impuissant. Informé de la situation, le lundi 30 janvier dernier, le commandant de brigade de Nkoltang contacte la tutrice du mineur assassin. De sorte que ce dernier soit mis à la disposition de la justice. Pour cela, il sollicite l'assistance du chef de quartier. Mais alors qu'on s'attend à ce que la famille livre rapidement le présumé meurtrier, il semble qu'elle ait plutôt favorisé sa fuite chez son père, à Nzeng-Ayong, dans le sixième arrondissement de Libreville. Face à ce refus de coopérer, les pandores entendent passer la vitesse supérieure. Affaire à suivre.

En Afrique...

Adjarra/Bénin : des fidèles d'une secte anti-vaudou meurent d'asphyxie en attendant la fin du monde
ON dénombre cinq morts. D'autres se retrouvent sur des lits d'hospitalisation, après avoir été enfermés dans une salle enfumée par de l'encens brûlant et du charbon de bois. Ces disciples d'une secte opposée au Vaudou, voulaient ainsi être épargnés de la fin du monde et d'une éventuelle apocalypse. C'est l'un des survivants de ce drame, qui a expliqué comment ses condisciples en sont arrivés-là.

Koutiala/Mali : elle poignarde à mort son mari et s'enfuit
MARIÉ, il y a seulement 4 mois, Amadou Bougoudogo a été retrouvé mort, dans la nuit du mardi au mercredi 25 janvier 2017, poignardé dans sa chambre. Son épouse, Kadia Wèrè, qui reste à ce jour introuvable, est considérée par beaucoup comme la première suspecte de cet assassinat. Cette thèse n'est pas, en tout cas, démentie par les éléments de l'enquête menée par les limiers de la brigade de gendarmerie.

Gonzagueville/Côte d'Ivoire : un nouveau-né découvert enfoncé dans un WC
L'HORRIBLE scène s'est passée dans la nuit du mardi 24 au mercredi 25 janvier 2017, dans une cour commune. Selon des renseignements, le nouveau-né de sexe masculin a été retrouvé la tête enfoncée dans le trou du WC avec le placenta. Ce qui laisse croire que c'est juste après avoir accouché que la mère indignée s'est débarrassée de son bébé. La police, après le constat d'usage, n'a pas manqué d'indiquer que le corps du nouveau-né a été abandonné par une personne, qui n'habite pas la cour où la scène s'est déroulée.

Sébikotane/Sénégal : un employé broyé par une machine
LE drame a donc coûté la vie à Ousmane Sarr, 40 ans, employé à la société de métallurgie, marié et père de 4 enfants. Broyé par la machine "laminoir", alors qu'il se trouvait pris au piège dans la cave. Les restes du corps du défunt ont été rassemblés et acheminés à la morgue d'un hôpital de la place.

Rassemblées par COE

Multiplés vols aggravés à Franceville

Diawara Moussa écroué à la prison centrale de Yéné

N.O.
Franceville/Gabon

DIAWARA Moussa, un Malien de 33 ans, vient de prendre son billet d'entrée à la prison centrale de Franceville, pour faits de vols aggravés chez plusieurs opérateurs économiques. Il a été placé sous mandat de dépôt, le lundi 30 janvier, par le procureur de la République près le tribunal du chef-lieu de la province du Haut-Ogooué. Les faits se déroulent dans la journée du dimanche 22 janvier dernier. Alors que Wagué Baba, propriétaire

d'une boutique d'appareils électroménagers, vient de fermer son commerce, Diawara Moussa s'y introduit, en passant par le toit. Selon les déclarations de l'intéressé, c'est à l'aide d'une échelle qu'il serait parvenu à escalader le mur du local commercial. Pour entrer dans le magasin, il pratique un trou sur le toit à l'aide d'une scie. Une fois à l'intérieur, Diawara se sert à volonté. Des téléphones de différentes marques, des tablettes, des accessoires et des appareils photos sont enlevés. Lors de l'opération, le visiteur prend soin de se masquer le visage avec une



Diawara Moussa, le présumé voleur, cachait le butin chez lui.

cagoule, histoire de déjouer les caméras de surveillance. Il va même jusqu'à en détruire au passage. Malheureusement pour lui, si les caméras sont hors d'usage, ce n'est pas le cas des vidéos qui, elles, restent intactes. Suite à plainte de la victime, une Police d'investigations judiciaires (Pij), ouvrant une enquête, a la chance d'entendre des témoins disant avoir aperçu Diawara Moussa rodant derrière la boutique de son compatriote. Grâce aux vidéos de surveillance, les soupçons contre l'intéressé sont vite confortés. Car les caractéristiques physiques

du visiteur indésirable du magasin cadrent parfaitement avec les formes du mis en cause. Aussi, est-il interpellé. Informées de l'arrestation du présumé cambrieleur par les flics, les victimes présumées de vols enregistrés au cours des derniers mois ont alors pris d'assaut l'unité pour porter plainte à leur tour. C'est le cas de Tarek Abbas et Sacko Bandjougou, tous commerçants. Lors de la perquisition diligentée par la Pij au domicile de Diawara Moussa, plusieurs appareils mentionnés dans les plaintes sont effectivement trouvés.

Accident de la circulation dans la zone de la pédiatrie d'Owendo

Des blessés plus ou moins légers

J-C.A.
Libreville

LE carrefour de la "Pédiatrie", dans la commune d'Owendo, au sud de Libreville, n'a pas failli à sa sinistre réputation de zone accidentogène, le week-end écoulé. Un Toyota Paseo y a été tamponné par un Isuzu de type DMAX. Bilan : deux blessés plus ou moins graves. Ce samedi 28 janvier, il est environ 22 heures, lorsque F. Ndong, enseignant en poste à l'Inspection de l'Éducation nationale, rentre d'une virée à Libreville, à bord d'un véhicule de marque Toyota Paseo. Il

est en compagnie d'un ami. L'automobiliste s'apprête à prendre l'embranchement qui mène à Akournam 1, dans le premier arrondissement d'Owendo. Alors qu'il est déjà engagé, son véhicule se retrouve nez-à-nez avec un Isuzu roulant à vive allure. Aussi, le Paseo est-il percuté de plein fouet, côté passager. Le choc d'une violence inouïe occasionne une commotion cérébrale et des traumatismes divers au conducteur du véhicule de petit gabarit. Son passager a une arcade sourcilière ouverte. Plus chanceux, le chauffeur du DMAX, qui sort indemne de cette collision. Transportés d'urgence à



L'état du Toyota Paseo après l'impact.

l'hôpital pédiatrique d'Owendo adjacent, les deux occupants du Paseo y reçoivent des soins primaires. L'établissement manquant de scanner et

autre appareil de radiologie, les sapeurs-pompiers de la base du pont Nomba dirigent les blessés vers Libreville, précisément à la Polyclinique Chambrier, où

ils passent leurs examens. Après quoi, ils sont acheminés à nouveau à l'hôpital pédiatrique d'Owendo pour la suite de leur traitement. Les deux infortunés n'ont pu regagner leurs domiciles respectifs, que deux jours plus tard, à l'issue d'une période d'observation, avec obligation de consulter régulièrement un médecin. S'agissant des causes de l'accident, si l'excès de vitesse est pointé du doigt, il n'en demeure pas moins vrai que l'absence totale d'éclairage public et de feux de signalisation à l'endroit de la collision, ne saurait être passée sous silence.